

Sujet : [INTERNET] Enquête publique projet éolien condes

De : bertrand charlotte <bertrand.charlotte@hotmail.com>

Date : 23/11/2022 00:01

Pour : "pref-icpe@haute-marne.gouv.fr" <pref-icpe@haute-marne.gouv.fr>

À treix, le 22/11/22,

Comment oser proposer un projet de ce type jusqu'en enquête publique lorsque la majorité des organismes interrogés (ARS, MRAE grand Est, UDAP 52, LPO...), émettent un avis défavorable ?

La MRAE Grand Est considère « que le site du projet est inadapté pour l'implantation d'un parc éolien tant au regard de la biodiversité que des aspects paysagers et des covisibilités, et recommande donc au pétitionnaire de d'abord étudier une autre localisation du projet et de reprendre son dossier en conséquence ».

Tout est dit !

Très sensible à l'environnement et consciente des enjeux climatiques je m'oppose à ce projet qui semble complètement impertinent au vue de la zone géographique retenue, (balance bénéfice-risque).

Il serait peut-être temps d'envisager que la question du développement éolien soit discutée communément et non plus de manière isolée.

Cordialement,

Charlotte BERTRAND.